

# Assemblée générale ARPIH

## du 12 juin 2025

### Procès-verbal

Présidence	Monsieur	Prahin Jean-Pierre
Membres	Mmes et MM.	Ambühl Philippe, Longchamp Blaise, CFPS Le Repuis Arnoux Joakim, Fondation Les Églantines Baumann Marcel, Duc Patricia, Huskic Edvina, CFPS Fondation PROF-In Courvoisier Fabien, AFIRO Cusin Pierre-André, Institution de Lavigny De Antoni Sara, Ateliers et appartements de la Glâne De Iaco Elia, Orif Sion Favre Guillaume, Assoc. de la Maison des Jeunes Gachet Nicolas, Fondation HorizonSud Girardin Laurent, membre du comité Goarant Hervé, Oberson Robrigo, Fondation de Vernand Guillaume-Gentil Pierre, Lieffroy Sébastien, Alfaset Magnenat Pascal, Cité du Genévrier Nagy Eric, Fondation Delafontaine Praplan Dominique, Sánchez Sonia, Fondation Eben- Hézer Rémy Noël, CFPS Château de Seedorf Ricchetti Kris, Fondation Echaud Salamin Olivier, AVOP Sueur Jean-Marc, Fondation Entre-Lacs
Invités	Mmes et MM.	Camarda Susana, DGEP Campana Willy Taverney Nicole, Aoris OrTra santé-social VD
Organe de contrôle	Monsieur	Gavillet Jonas, BfB Fidam révision SA
Collaborateurs	Mmes et MM.	Bellon Valérie, Brem Alicia, Brodard Séphane, Bourgeois Nicolas, Carron Sabine, Cavadini Flavia, Charrin Frédéric, Delange Ioana, Dind Christophe, Duplayer Christophe, Fasel Laurent, Girod Stéphane, Grandjean Claude-Eliane, Jaussi Marc, Kiemba Sylvain, Rochat Nadia, Sahli Anne-Christine, Sardi Lori, Urfer- Nguyen Sarah, Zanini Cédric
Procès-verbal	Madame	Recordon Joëlle, secrétaire-assistante de formation

## 1. Accueil

Monsieur Jean-Pierre Prahin, président de l'ARPIH ouvre pour la 41<sup>e</sup> et dernière fois l'assemblée générale en souhaitant la bienvenue aux invité·e·s, membres et collaborateur·trice·s présent·e·s.

La parole est laissée à Monsieur Dominique Praplan, directeur d'Eben-Hézer et hôte de cette assemblée qui souhaite la bienvenue aux membres de l'association ARPIH. Il relève l'excellente collaboration entre Eben-Hézer et l'ARPIH et met l'accent sur la valeur de partenariat très importante pour l'ARPIH. Il remercie également Madame Sonia Sánchez, responsable du département socioprofessionnel, pour l'organisation de cette assemblée générale ainsi que l'équipe de cuisine qui a préparé l'apéritif dînatoire qui suivra.

## 2. Accueil des nouveaux membres de l'association

Le président salue l'adhésion de trois nouveaux membres:

- Appuis et coaching - Romandie
- Démarche société coopérative
- Fondation Estérelle-Arcadie

## 3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2024

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 6 juin 2024 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

## 4. Rapport d'activité 2024 et approbation

Le rapport d'activité 2024 a été adressé aux membres avec l'invitation à l'assemblée générale. Il n'appelle pas de question ni de remarque et est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Monsieur Stéphane Girod revient sur l'année 2024 qui a marqué les 40 ans de l'ARPIH et donné lieu à différentes manifestations. Celles-ci sont décrites dans le rapport d'activité.

Il profite de l'occasion pour informer d'un événement le 30 septembre 2025 visant à présenter l'outil e-portfolio « USCOPE ». Cet outil fait partie intégrante du parcours de formation de l'ARPIH et vise à plus large échelle à valoriser l'expérience et les acquis professionnels et personnels de chacun·e.

Monsieur Stéphane Girod communique aux membres que la moitié des effectifs pour la rentrée 2026 dans les filières ES est déjà remplie (2 classes (= 44 étudiant·e·s) EdS 3600, 2 classes EdS 5400 et 2 classes MSP). Par ailleurs, les cours préparatoires au brevet fédéral d'accompagnant·e socioprofessionnel·le (ASP) ont été doublés, avec des sessions en janvier et septembre. L'ARPIH continue également à développer les formations continues, en particulier dans le domaine socioprofessionnel, pour répondre au mieux aux besoins du terrain.

Monsieur Jean-Pierre Prahin rappelle à l'assemblée qu'une interview de ses 16 ans de présidence se trouve dans le Rapport d'activité 2024.

## 5. Approbation des comptes 2024 et décharge au comité

Monsieur Stéphane Brodard, responsable administratif, présente les comptes.

La situation financière de l'ARPIH reste saine malgré une perte de CHF 1'641.- due à divers investissements et rafraîchissements nécessaires. L'ARPIH s'est entre autres équipée d'écrans tactiles dans toutes ses salles de classe (meilleure visibilité, nouvelles fonctionnalités). Elle a également dû procéder à une mise à jour de ses logiciels informatiques. Un réaménagement du mobilier ainsi qu'un rafraîchissement des peintures ont été effectués pour conserver le confort des locaux. Par ailleurs, une responsable TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) a été nommée au sein du personnel pour répondre aux besoins actuels.

L'augmentation des charges relatives aux locaux résulte sans surprise de l'inflation actuelle (frais d'électricité, loyer, etc.).

Ces charges ont été compensées par l'utilisation des fonds affectés de CHF 184'800, par le remboursement d'un prêt à Examen.ch pour la mise en place du Brevet d'ASP de Fr. 100'000 et d'un remboursement du Groupe Mutual de CHF 75'000.- (participation aux excédents sur les indemnités journalières).

L'écolage accuse une diminution liée à l'absence de 30 étudiants par rapport au budget.

Enfin, Monsieur Brodard relève que les charges du personnel auxiliaire (chargés de cours externes) ont diminué du fait que les responsables de formation de l'ARPIH sont davantage sollicité·e·s pour donner des cours et ateliers dans le cursus de formation, justifiant la légère augmentation de leur nombre ces dernières années.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée et décharge en est donnée au comité de l'ARPIH.

## 6. Adoption du budget 2026

Monsieur Brodard enchaîne avec la présentation du budget 2026 qui affiche un bénéfice d'exploitation de CHF 69'000.- dû au dédoublement des cours préparatoires au brevet d'ASP, à la multiplication des sessions du cours CITI et à l'augmentation des frais d'écolage ES qui passent de CHF 1'000.-/an à CHF 1'250.-/an en 2025.

La perte d'exploitation relative aux filières ES qui s'élève à CHF 31'000.- montre la nécessité d'avoir augmenté le montant de l'écolage.

L'augmentation des charges de personnel résulte de l'engagement d'une comptable et de responsables de formation. Ces derniers sont nécessaires notamment pour assumer le dédoublement des sessions du Brevet d'ASP. Les charges administratives diminuent suite à l'internalisation de la comptabilité et des salaires et compense aisément l'engagement de la comptable.

Monsieur Brodard signale notamment que l'Etat de Vaud a attribué une augmentation de la subvention de Fr. 124'000 en 2025 afin de couvrir l'augmentation des charges d'exploitation et les frais liés à la filière Passerelles.

Après dissolution des fonds affectés pour couvrir les amortissements des écrans tactiles, le bénéfice net se chiffre à Fr. 104'113 malgré une perte nette de fr. 1'925 relative aux filières ES.

Monsieur Philippe Ambühl demande si les fonds affectés dissolus vont être reconstitués. Monsieur Brodard lui répond qu'il n'y aura pas de nouveaux fonds affectés. Dorénavant, nous allons faire varier les fonds propres afin de répondre aux besoins de futurs investissements.

Le budget est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

## 7. Election et réélection des membres du comité

En référence aux art. 11 et 14 des statuts, le comité propose les (ré)élections suivantes :

- Monsieur Stéphane Renz, directeur de la Fondation l'Estampille (2<sup>e</sup> mandat)
- Monsieur Pierre-Yves Wenger, directeur de la Fondation PerspectivPLUS (2<sup>e</sup> mandat)

Deux nouveaux membres sont proposés à l'assemblée par le comité :

- Monsieur Nicolas Gachet, directeur de la Fondation HorizonSud
- Monsieur Blaise Longchamp, directeur adjoint au CFPS Le Repuis

Ces élections et réélections sont approuvées à l'unanimité par l'assemblée avec applaudissements.

## 8. Election du Président

Monsieur Jean-Pierre Prahin rappelle à l'assemblée qu'il s'agit de sa dernière assemblée et propose la candidature de Monsieur Blaise Longchamp, nouvellement membre du comité. L'assemblée approuve cette nomination avec applaudissements. Monsieur Longchamp se lève pour adresser ses remerciements au comité ainsi qu'à l'assemblée pour la confiance témoignée et souligne le dynamisme de l'ARPIH.

Cette assemblée générale est aussi l'occasion de remercier Messieurs Jean-Pierre Prahin et Laurent Girardin pour leur engagement respectivement de 16 ans comme président et de 15 ans comme membre du comité.

Monsieur Girod retrace l'engagement de Monsieur Prahin à travers 7 valeurs ou vertus : la constance, la tolérance, l'intégrité, la générosité, la simplicité, la prudence et la confiance. Il remercie également Monsieur Girardin pour son engagement de 5 mandats consécutifs au comité et relève son rôle de « caisse de résonnance » avec le terrain. Il lui exprime sa reconnaissance pour la confiance témoignée lors de son engagement en qualité de directeur de l'ARPIH en 2012 et profite de remercier tous les membres du comité pour leur soutien et la stabilité dont a pu bénéficier l'ARPIH grâce à la forme de gouvernance appliquée par le comité.

Monsieur Laurent Girardin prend la parole pour remercier ses collègues du comité et souligne en particulier une valeur en lien avec sa collaboration avec Monsieur Jean-Pierre Prahin, le plaisir! Il finit par souhaiter bonne chance à Monsieur Blaise Longchamp dans sa fonction de président.

Monsieur Prahin lit un texte écrit pour Monsieur Girardin.

En gage de cadeau symbolique, Monsieur Girod remet à Messieurs Prahin et Girardin six bouteilles de vin représentant les cantons romands dans lesquels le comité s'est réuni à différentes occasions.

## 9. Divers et propositions

Néant.

## 10. Agenda

La Cérémonie de remise des diplômes de l'ARPIH aura lieu le jeudi 25 septembre 2025 à 17h00 à Yverdon-les-Bains.

La prochaine Assemblée générale de l'ARPIH aura lieu le jeudi 18 juin 2026 à 17h30 à la Fondation Alfaset à Neuchâtel.

L'Assemblée est levée à 18h17.

Avant l'apéritif dinatoire offert par la fondation Eben-Hézer Lausanne, Monsieur Sylvain Renou, fondateur de Brainmoving, intervient sur le thème: « Comment améliorer vos prises de parole en public ».

Stéphane Girod

Directeur

Jean-Pierre Prahin

Président

Yverdon-les-Bains, le 19 juin 2025/jre